

Extrait de délibération

Comité syndical 12 février 2024 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -quatre le douze février à 18h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme Chausseray Francine a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 6 février 2024
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 14 titulaires, 4 suppléants
Absents, excusés : 17 titulaires, 27 suppléants
Votants : 18

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés	Titulaires absents	Suppléants présents avec vote	Suppléants présents sans vote
Airvaudais -Val du Thouet	NOLOT Monique, CHABAUTY Gérard	BIRONNEAU Pascal, FOUILLET Olivier			
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, CHEVALIER Éric, CLEMENT Guillaume, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, PARNAUDEAU Guillaume, BRESCIA Nathalie, CUBAUD Olivier,	BACLE Jérôme, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSONEAUX Jean-Paul, GILBERT Véronique,		PARNAUDEAU Thierry	
Val de Gâtine	BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, RIMBEAU Jean-Pierre	ATTOU Yves, BARANGER Johann, FRADIN Jacques, MICOU Corinne, SAUZE Magalie, TAVERNEAU Danielle,	BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, OLIVIER Pascal	AUDEBERT Claude, DELIGNE Thierry, DUMOULIN Guillaume	

Cotisation statutaire 2023

Le Président propose de fixer la cotisation statutaire à **4,90 euros** par habitant pour l'exercice 2024. Elle sera inscrite au budget principal.

Le montant de l'appel à cotisation sera arrondi à l'euro le plus proche.

Les membres du Comité Syndical approuvent le montant de la cotisation statutaire à 4.90 euros par habitant pour l'exercice 2024.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD